

Le document a bien été  
ajouté au dossier RDP Eure

Eure

## Dispositif ULIS, classe relais : le collège Pierre et Marie Curie mise sur l'inclusion scolaire

Le maximum est fait au collège Pierre et Marie Curie de Pont-Audemer afin de remettre sur rail les élèves « décrocheurs » ou d'aider les collégiens présentant des déficiences cognitives. Le dispositif ULIS - Unité locale d'inclusion scolaire - et la classe relais sont là pour permettre aux jeunes en difficulté d'évoluer favorablement dans le milieu scolaire.

### Des troubles du développement

Un maximum de 12 élèves, de Pont-Audemer ou des environs, peut bénéficier du dispositif ULIS visant particulièrement des jeunes présentant des déficiences cognitives ou des troubles du développement. « **Ces collégiens sont orientés vers nous après avis de la Maison départementale des personnes handicapées** », note la professeure des écoles chargée localement de ce dispositif, Christèle Peltier, secondée à 75 % du temps par une assistante d'éducation, Hélène Moutier. « **Ces jeunes, fréquentant ordinairement des classes allant de la 6e à la 3e, bénéficient d'un parcours d'accompagnement dans des matières telles que les mathématiques ou l'histoire. Il s'agit d'un plan d'évolution individualisé relevant donc du cas particulier.** » Les bénéficiaires de ce support le sont durant une année scolaire minimum avant de rejoindre, à son terme, les classes « standard » de leur établissement d'affectation.

### Une classe relais pour élèves volontaires

Le professeur des écoles-coordonateur Jean-Philippe Démare et l'assistante d'éducation Mélanie Mrozinski sont en charge de la classe relais présente au sein du collège Pierre et Marie Curie. « **Nous sommes référents pour les 13 collèges implantés dans les alentours et accueillons des jeunes présentant un fort absentéisme scolaire ou des problèmes de comportement,** expliquent Jean-Philippe et Mélanie. **Ces jeunes et leurs familles doivent être volontaires pour rejoindre cette structure, après décision finale d'un jury, bien sûr.** »

Suite à l'envoi d'une lettre de motivation et à son examen, décision est prise - ou non - d'accepter le collégien. « **Ce dernier suivra, 13 semaines durant, une session d'études, la matinée étant dédiée à l'enseignement des matières de base, l'après-midi étant voué à des activités artistiques et sportives telles que musique, équitation, judo... autant d'ateliers qui demandent aux candidats un certain dépassement de soi** ». Au terme d'une des deux sessions annuelles qui accueillent en moyenne entre 6 et 12 élèves - la prochaine est prévue du 7 octobre au 24 janvier, la suivante étant programmée du 2 mars au 12 juin - l e collégien retournera dans son établissement d'origine. « **Nous sommes en lien constant avec le collège recevant habituellement le jeune et nous pouvons être satisfaits du taux de réussite qui avoisine les 85 %** », notent Jean-Philippe Démare et Mélanie Mrozinski.

De nombreux projets

Pour ce qui relève des activités extrascolaires, la classe Relais travaille en partenariat avec « **du local** », notamment l'école de musique, le centre équestre du **ais** aussi la médiathèque La Page et l'artiste Yann Dehais. « **Nous** **Le document a bien été ajouté au dossier RDP Eure** **er** **es** **es** **un escape game au sein du collège, de participer à une soir** **de cette classe et de monter une exposition montrant les o** **avec Yann Dehais** », annoncent Jean-Philippe Démare et Mélanie Mrozinski.

« **Ces différentes structures sont très importantes pour nous et affichent notre volonté réelle d'inclusion scolaire de tous** », conclut le principal du collège Pierre et Marie Curie, Jean-Pascal Valet.

Pierre Lecocq



*Christèle Peltier et son assistante Hélène Moutier sont responsables du dispositif ULIS intéressant les collégiens présentant des troubles du développement.*